



Partie réservée au service éducation

Date arrivée :

N° dossier :

Code :

DOSSIER DE DEMANDE
D'INSCRIPTION
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LA DEMANDE

LE DOSSIER NE SERA INSTRUIT QUE S'IL EST COMPLET

Le service éducation n'effectue pas les photocopies

- * **La photocopie** d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau...).
- * En cas de première inscription à l'école maternelle, joindre un certificat médical attestant que l'enfant est apte à la vie collective.
- * **La photocopie** des vaccinations.
- * **La photocopie** du livret de famille (**complet : parents + enfants**).
- * En cas de divorce ou séparation : **la photocopie** du jugement.
- * Dans le cas où la demande fait suite à un changement de commune : **Le certificat de radiation** de l'école précédemment fréquentée.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : PRÉNOM :

NÉ(E) LE : À : DÉPARTEMENT :

PAYS :

SEXE : F - M

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FAMILLE

Situation des parents (rayer les mentions inutiles) :

mariés - pacsés - en union libre - célibataire - divorcés - séparés – veuf (veuve) :

	Père	Mère	Conjoint(e)
	si les coordonnées d'un des deux parents ne sont pas connues par l'autre, une attestation sur l'honneur sera demandée		
Nom Prénom
Adresse
Adresse mail
Tel. Domicile
Tel. portable
Tel. travail

HISTORIQUE SCOLAIRE OBLIGATOIRE

	Ecole fréquentée	Ville	Département	Classe
2017/2018				
2016/2017				
2015/2016				
2014/2015				
2013/2014				
2012/2013				
2011/2012				
2010/2011				

PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE ÉDUCATION

Ecole de secteur :

Niveau :

À COMPLÉTER SI DEMANDE DE DÉROGATION

Attention la demande de dérogation à la sectorisation devra impérativement s'accompagner des documents justificatifs indiqués entre les parenthèses.

Secteur demandé :

Critère sur lequel s'appuie la demande de dérogation (cocher la case correspondante) :

CRITÈRE N° 1 – Statut et lieu de résidence de la personne qui garde l'enfant :

- 1- Assistante Maternelle Agréée (copie du contrat mentionnant le numéro d'agrément)
- 2- Grands parents (photocopie livret de famille et justificatif de domicile)

CRITÈRE N°2 – Elève ayant un frère ou une sœur scolarisé(e) dans la même école (hors scolarisation temporaire) :

Nom - prénom : Ecole :

Nom - prénom :Ecole :

Nom - prénom : Ecole :

À NOTER :

- 1) Toute demande effectuée en dehors des critères dérogatoires précisés ci-dessus, sera présentée lors de la réunion de la commission de dérogation prévue courant juin.
- 2) Les décisions de la commission sont irrévocables.
- 3) Les dérogations sont accordées, sous réserve de places disponibles dans l'école souhaitée.

P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé)

Afin d'accueillir dans de bonnes conditions et en toute sécurité votre enfant dans les différents temps périscolaire (garderie, cantine, étude, animation), merci de préciser s'il présente un trouble de la santé invalidant (allergie, asthme,....) :

***OUI** (faire parvenir le P.A.I. au service éducation) ***NON**

*cocher la case correspondante

Fait à Digne-les-Bains, le

Signature des représentants légaux,

CONFORMEMENT A LA LOI N° 78 DE 6 JANVIER 1978 RELATIVE A L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTES, VOUS BENEFICIEZ DE VOS DROITS D'ACCES, DE RECTIFICATION ET D'OPPOSITION A NOS FICHIERS QUI PEUVENT ETRE EXERCES A : LA MAIRIE DE DIGNE-LES-BAINS, AU SERVICE EDUCATION, PLACE DU GENERAL DE GAULLE - 04000 DIGNE-LES-BAINS.